

L'explorateur numérique

Les bases du numérique pour être autonome au collège



Nom :

Prénom :

Classe :

M. DELBRAYELLE



Introduction : tout au long de ta scolarité au collège, tu utiliseras très souvent les ordinateurs pour consulter des informations, créer tes propres productions (textes, tableaux, présentations, programmation...). Il est donc très important de maîtriser l'outil informatique.

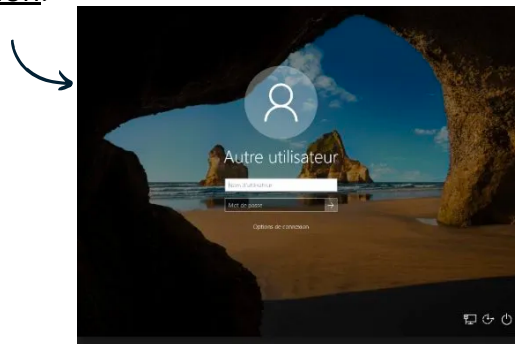
Dans cette leçon nous allons apprendre à allumer l'ordinateur, s'identifier pour ouvrir une session de travail. nous apprendrons enfin à ouvrir son navigateur web pour consulter des site et bien sur nous apprendrons à quitter proprement son poste de travail. Nous verrons au passage comment choisir un mot de passe sécurisé.

Comment allumer les ordinateurs

Etape 1 : Installe toi à ton poste de travail et repère le bouton Marche/Arrêt de l'ordinateur (il est situé sur l'unité centrale pas sur l'écran). Ce bouton peut-être différent d'un ordinateur à l'autre. Quand tu l'as trouvé, appuie dessus ! Tu dois entendre démarrer l'ordinateur et une lumière doit s'allumer.



Etape 2 : Parfois il est nécessaire d'allumer l'écran aussi, le plus souvent il s'allumera tout seul. Sois patient, ce n'est pas comme à la maison, l'ordinateur peut mettre plusieurs minutes avant d'afficher la page d'ouverture de session.

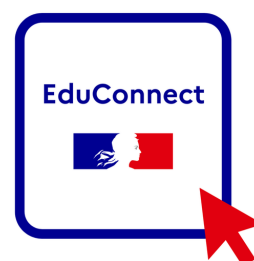


Etape 3 : Tu vas, à l'aide du clavier, pouvoir saisir ton "nom d'utilisateur" et ton "mot de passe" **Educonnect** et clique sur la flèche pour continuer. L'ordinateur va charger tes informations et ton nom et prénom apparaîtront sur l'écran.

C'est quoi Educonnect ?

Educonnect est un compte unique qui regroupe tous les services numériques de ton collège. Il te permet d'accéder facilement à tes notes, à ton emploi du temps, à tes devoirs et à des outils de travail comme l'espace numérique de travail (ENT).

C'est donc ton passeport numérique pour toute ta scolarité au collège !





Protéger ses données numériques : choisir un mot de passe solide

Les données qui sont présentes sur les ordinateurs du collège t'appartiennent et personne ne peut les consulter ou les utiliser sans ton accord (celui de tes parents jusqu'à ta majorité). Tu dois protéger les accès à ces outils en choisissant des mots de passe suffisamment sécurisés.

Combien de temps met un pirate informatique pour trouver un mot de passe ?

Cela dépend de la complexité de ton mot de passe... Les vrais pirates utilisent des programmes capables de chercher et « casser les mots de passe »



Exemple de mots de passe et le temps nécessaire pour les trouver :

- lesmoulins (moins d'une seconde)
- Lesmoulins (26 secondes, en ajoutant 1 majuscule on multiplie les combinaisons par 26)
- Lesmoulins8 (2 heures, en ajoutant 1 chiffre, on renforce encore son mot de passe)
- Lesm@ulins8 (9 heures, en ajoutant un signe on augmente encore les combinaisons)
- /Lesm@ulins8/ (53 heures et ainsi de suite à chaque fois que l'on ajoute un élément)

Quelques conseils importants à suivre :

- Ne jamais confier son mot de passe à quelqu'un, même pas à son meilleur ami ;
- Ne jamais écrire ce mot de passe sur un document que tout le monde pourrait voir
- Ne jamais taper son mot de passe sur un site que l'on ne connaît pas, ou suspect.
- Ne pas utiliser le même mot de passe sur tous vos sites
- Changer régulièrement votre mot de passe (tous les 3 ou 6 mois par exemple)
- Ne jamais transmettre un mot de passe par mail, même si la demande semble venir du site.
- ne pas utiliser son nom, son prénom ou une autre info te concernant dans ton mot de passe.



Respecter les règles : la charte informatique du collège

Le vol ou la consultation de données personnelles sans l'autorisation de son propriétaire sont punis par la loi ainsi que le fait de se connecter à un outil, site qui ne nous appartient pas.

L'ensemble des outils informatiques mis à ta disposition au collège sont soumis à l'acceptation de règlements que tu t'engages à respecter. D'une manière générale, tu t'engages à respecter aussi la **Charte informatique du collège** qui fait partie du règlement intérieur du collège. En cas de non respect de cette charte, des sanctions sont possibles pouvant aller jusqu'à l'exclusion du collège.

